



HAL
open science

Communication (inter)culturelle en lieu de médiation culturelle : exemple de BML avec ses fonds patrimoniaux

Qihang Lin

► **To cite this version:**

Qihang Lin. Communication (inter)culturelle en lieu de médiation culturelle : exemple de BML avec ses fonds patrimoniaux. domain_shs.info.medi. 2022. mem_03923817

HAL Id: mem_03923817

https://memsic.ccsd.cnrs.fr/mem_03923817v1

Submitted on 5 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Master 1

Mention Information et Médiation Scientifique et Technique



Mémoire de stage

Communication (inter)culturelle en lieu de médiation culturelle : exemple de BML avec ses fonds patrimoniaux

Qihang LIN

Année universitaire 2021/2022

Sous la direction de Marc Bertin

Professeur assistant en Sciences de l'Information et de la Communication

Laboratoire ELICO, Equipe de Recherche de Lyon en Sciences de

l'Information et de la Communication

Bibliothèque municipale de Lyon

Tuteur professionnel : Olivier Bialais, responsable du Fonds Chinois



Remerciements

Ce mémoire a été réalisé grâce au soutien théorique et technique de l'équipe enseignante pendant l'année au M1 et au stage de quatre mois offert par la Bibliothèque municipale de Lyon (BML) comme plateforme de pratique.

Tout d'abord, je tiens à remercier le conservateur du fonds ancien, Jérôme Sirdey, il m'a permis de procéder à mon stage à la BML, ce qui m'a donné l'occasion de mettre en pratique mes connaissances, d'analyser et de réfléchir au sujet de mon mémoire. Toute l'équipe du Fonds ancien m'a accueilli avec une sincère chaleur et m'a permis de réaliser cette formation très riche et très intéressante.

Ensuite, je remercie le responsable du fonds chinois et mon tuteur professionnel, Olivier Bialais, qui m'a choisi comme stagiaire pour travailler avec lui au fonds chinois. Durant ce stage de quatre mois, Monsieur Olivier m'a aidé du début à la fin de mon travail et je le remercie pour son soutien, sa gentillesse, ainsi que pour les informations et les conseils importants qu'il m'a donnés pour mon mémoire. En particulier, étant donné les difficultés de communication que nous avons en raison des différences de langues dans une certaine mesure, il m'a ménagé plus de temps pour m'expliquer et communiquer avec moi ; il m'a apporté une aide et un soutien qui dépassaient largement le niveau de la formation.

Je tiens aussi à remercier tout particulièrement Mme. Catherine Baylac, pour son humour et sa gentillesse au sein de l'équipe, qui m'a accompagnée tout au long de ma familiarisation au fonds ancien, qui m'a encouragée à interagir avec d'autres personnes. Elle m'a accordé beaucoup d'attention et d'aide et je n'oublierai jamais sa compagnie.

Bien entendu, je remercie également mon tuteur universitaire, M. Marc Bertin, qui m'a offert un soutien pédagogique important tout au long de la formation afin que je puisse effectuer mon stage avec les compétences adéquates. Son accompagnement dans la rédaction de mon mémoire et ses conseils ont été inestimables.

Finalement, à tous ceux qui ont été concernés par mon travail, je tiens à exprimer mes sincères remerciements.

Résumé

La médiation culturelle est un moyen particulier de régulation qui permet aux participants d'acquérir réellement une culture et des connaissances à travers une série d'actions. La Bibliothèque municipale de Lyon (BML) est l'une des plus grandes bibliothèques publiques d'Europe, et a sans aucun doute un rôle important à jouer dans la médiation culturelle des institutions publiques. En outre, grâce à l'échange d'enseignement entre la France et la Chine au 20^e siècle et à la communication culturelle continue entre ces deux pays qui a suivi, la BML a conservé plus de 60 000 documents la concernant et a mis en place un département spécial, le Fonds chinois, qui répond activement à la médiation et à la communication interculturelles. Cette recherche vise à analyser l'exemple spécifique de la médiation interculturelle franco et chinois, afin d'évaluer le rôle, les progrès et les opportunités potentielles des bibliothèques en tant que lieu de médiation culturelle dans la promotion de la médiation interculturelle..

Mots-clés

Médiation (inter)culturelle ; communication ; numérisation ; patrimoine, ; catalogue collectif

Abstract

Cultural outreach is a particular method of intervention that allows participants to acquire real culture and knowledge through a series of actions. The Bibliothèque municipale de Lyon (BML) is one of the largest public libraries in Europe, and undoubtedly has an important role to play in the cultural outreach of public institutions. Moreover, thanks to the educational exchange between France and China in the 20th century and the continuous cultural communication between these two countries, the BML has preserved more than 60,000 documents concerning it and has set up a special department, the Chinese Fund, which actively responds to intercultural mediation and communication. This research focuses on analyzing the specific example of Franco-Chinese intercultural outreach, in order to assess the role, progress and potential opportunities of libraries as a cultural outreach location in promoting intercultural outreach.

Keywords

(Inter)cultural outreach; communication; digitization; patrimony; union catalog

Sommaire

Remerciements	3
Résumé	4
Mots-clés	4
Abstract	4
Keywords	4
Introduction	7
I. Médiation culture franco-chinoise de la premier époque	9
1. L'Université franco-chinoise dans l'histoire	9
2. Valeurs historiques et situation actuelle de l'IFCL.....	11
3. Lien avec le Fonds chinois.....	13
II. Actions chez BML	13
1. Mesures de BML	14
1.1. Numelyo.....	14
1.2 Active au Consortium of European Research Libraries	15
1.3 Coordination avec l'Online Computer Library Center	16
2. Fonds ancien.....	18
3. Missions du Fonds chinois	20
3.1. Catalogue.....	20
3.2 Aide à la recherche	21
3.3 Communication	22
III. Analyse et réflexion : les opportunités et les défis de la médiation coexistent	23
1. Exigences relatives à la médiation (inter)culturelle	23
2. Difficulté du Fonds chinois.....	24
3. Mesures potentielles.....	25
Conclusion	26
Bibliographie Sitographie	28
Sitographie	29

Annexes	30
Annexe 1 : Charte de coopération culturelle #4 2017-2020	31
Annexe 2: Journal des lecteurs chinois : Histoire de Institut franco-chinois de Lyon.....	32
Annexe 3 : Contrat de mariage à durée déterminée avec Google	33
Annexe 4 Formulaire de demande (individu et institution)	35
Annexe 5: Catalogue des manuscrits et des archives.	37
Annexe 6 : Périodiques du fonds chinois (avant 1949)	38
Annexe 7 : «Ouvrages en langue chinoise de l'institut franco-chinois de Lyon. , 1921-1946» ..	39
Annexe 8: Le résultat de chercher le Fonds chinois dans CCFr	40
Annexe 9: Le poster d'exposition Canton en 2019	41
Annexe 10: Les chiffres sur collections patrimoniales par Rapport d'activité 2018.....	42

Introduction

La médiation est un mot très populaire aujourd'hui ; elle est utilisée dans un large éventail de disciplines visant à faciliter la circulation de l'information ou à rétablir des relations grâce à l'intervention d'un tiers. Cette notion est également très difficile à définir, car elle est utilisée dans des domaines très différents, tels que la médiation en matière de lois et de droits, de systèmes politiques et de systèmes économiques, mais aussi la médiation en matière d'information, de science, de culture, etc. Ainsi, les gouvernements, les médias, la culture, l'éducation et les chercheurs professionnels l'utilisent autant que possible dans leurs activités professionnelles. La médiation devenant de plus en plus courante, on assiste donc à un débat croissant sur l'utilisation du terme et les pratiques auxquelles il s'applique.

Dans le domaine de l'information et de la communication, selon la professeure Ghislaine Azémard (1951-), la médiation peut se définir comme « un procédé de communication et de transmission qui utilise un ou plusieurs intermédiaires, qui peuvent être de nature différente. Informations par différents processus de codage-décodage. »¹ Dans le processus de diffusion, la culture joue un rôle indispensable, l'association entre culture et médiation lui confère un caractère plus littéraire et général que les autres disciplines en science, de sorte que le moyen de transmission et d'accès à l'information s'oriente davantage vers des activités culturelles comme « décodage » de l'information ou de la connaissance.

Le concept de médiation culturelle² a été développé dans les années 1960 autour d'un grand nombre d'œuvres culturelles, le concept d'accessibilité des créations. À cette époque, elle était principalement mentionnée et développée dans les musées. Elle est entrée dans les bibliothèques à la fin des années 1990, sauvegardant le lien entre le public et la connaissance et les collections. Liée à la volonté d'ouverture et de démocratisation de l'information, la médiation culturelle repose sur le partage des œuvres artistiques et des connaissances produites avec le maximum de personnes. Le public est donc placé au cœur³ de toutes les disciplines culturelles, des musées, des bibliothèques et des archives, de la création contemporaine. Ces lieux de médiation culturelle ont également la tâche importante d'apporter toute aide et tout soutien à différents groupes du grand public afin de leur rendre plus accessible tout type de connaissance. Dans le cas où il existe une perception de distance entre la culture et son support et le public, il est nécessaire que les lieux de médiation culturelle créent un rapprochement entre ces deux parties engageant une communication pour que l'un pour mieux comprendre et se rapprocher de l'autre.

¹G. Azémard, 100 notions pour le crossmédia et le transmédia, éditions de l'immatériel, 2013, p. 124

² Site de Culture pour tous : <https://www.culturepourtous.ca/professionnels-de-la-culture/mediation-culturelle/>

³ Serge Chaumier, François Mairesse, La médiation culturelle - 2e édition, 2022

La manière dont la médiation culturelle a progressé au fil du temps. Pendant longtemps, la médiation culturelle s'est basée sur des expériences et des pratiques réelles de la culture, telles que l'éducation, les visites, les discussions, etc. Toutefois, à l'ère de l'information, où le web 2.0 est largement employé, ces activités ont invariablement été combinées à l'internet et ont évolué. De plus, la culture scientifique et culturelle des citoyens est en constante évolution, ce qui se traduit par une demande croissante de connaissances et d'informations. Et en s'appuyant sur le big data et la science ouverte, les moyens et les étapes d'accès à l'information ont été grandement simplifiés et innovés. Les types de médiation culturelle ont des préférences différentes pour l'utilisation d'Internet. Ils sont également en constante évolution pour des cultures et des thèmes différents, et il existe différentes approches et tâches de médiation dans différents lieux de médiation culturelle.

Le déroulement et ses missions des bibliothèques a profondément changé, depuis 2004, la ville de Lyon s'est dotée d'une Charte de coopération culturelle⁴, qui intègre l'engagement des institutions culturelles municipales dans la « politique de la ville » et met l'accent sur la médiation culturelle comme levier et outil. La Bibliothèque municipale de Lyon (BML) est non seulement un lieu important de médiation culturelle, répondant à l'appel de la Charte en faveur d'activités de médiation répondant aux besoins quotidiens du public, mais en outre, fort de sa longue histoire remontant au 16^e siècle, il compte quelque 3,8 millions de documents et 17 étages de « silo », couvrant une cinquantaine de langues, notamment l'histoire des changements culturels avec la Chine au 20^{ème} siècle - la fondation de l'Institut Franco-Chinois de Lyon, la BML a aussi une mission de médiation culturelle différente de celle des bibliothèques ordinaires : la médiation interculturelle et la médiation du patrimoine culturel. Pour répondre à ces deux besoins, la BML a créé le département du Fonds ancien pour gérer le patrimoine de la collection et mener des activités culturelles connexes. Le Fonds ancien dispose également de secteurs distincts pour les différentes cultures.

Au cours de mon stage de quatre mois au Fonds Chinois, d'avril à août 2022, j'ai appris à connaître les fonctions et les tâches des différents services du Fonds ancien, j'ai participé et observé directement à la médiation culturelle. J'ai pu mettre cette expérience en perspective en la considérant et en l'analysant de point de vue dans notre formation professionnelle. Une question a émergé de cette expérience : avec le progrès rapide de la numérisation et de l'accès ouvert à l'information, la bibliothèque, en tant que lieu de médiation culturelle, comment- elle contribuer au développement de la communication et de la médiation interculturelle (française et chinoise) ?

Pour répondre à cette question, j'utiliserai tout d'abord la Faculté de droit chinois comme un exemple précoce de médiation interculturelle, en retraçant son histoire depuis 1921, sa valeur

⁴ Voir annexe 1, source : <https://www.polville.lyon.fr/des-quartiers-lechelle-de-la-ville/les-thematiques/culture/la-charte-de-cooperation-culturelle>

historique et son rôle actuel. Dans un deuxième temps, je présenterai l'action du BML dans l'ère numérique, les spécificités du travail de médiation culturelle du Fonds ancien, la mission et les tâches de son subdivision, le Fonds chinois, en tant que service de médiation culturelle franco-chinois. Enfin, j'analyserai les conditions requises pour la médiation interculturelle à la lumière du cas de la médiation culturelle franco-sino- et étudierai spécifiquement certaines des difficultés auxquelles le Fonds chinois est confronté et les initiatives qu'il pourrait prendre à l'avenir.

I. Médiation culturelle franco-chinoise

de la première époque

La culture est l'application de la compréhension et de la représentation externe qui résulte de l'apprentissage et de l'absorption de connaissances, et la communication de tous les types d'informations peut être appelée communication culturelle au sens large. Étant donné que l'échange d'informations fait partie de la pédagogie, nous pouvons considérer l'éducation comme un moyen important et systématique de transmission culturelle, et les établissements d'enseignement comme des lieux de transmission des connaissances et de la culture pour la médiation culturelle. Les contacts entre Lyon et la Chine ne datent pas d'hier. Lyon est le terminus occidental de l'ancienne "route de la soie" et un centre de distribution des produits en soie chinois en Europe⁵. Un autre lien important entre Lyon et la Chine est l'éducation, car en 1900, Lyon était la seule ville européenne où le chinois était enseigné. Dans cette partie, nous présenterons l'histoire, la fonction et la situation actuelle de l'Institut franco-chinois, fondée par un partenariat chinois et français, comme un exemple typique de médiation interculturelle précoce.

1. L'Université franco-chinoise dans l'histoire

La création de l'Institut franco-chinois de Lyon (IFCL) s'inscrit dans des échanges éducatifs et culturels entre la France et la Chine au 20^{ème} siècle, et constitue une continuation et une percée du mouvement travail-études (1912-1927) en France⁶. L'IFCL, fondée en 1921, était la première et la seule université chinoise à l'étranger. Ses fondateurs, Li Shizeng (1881-1973) et Wu Zhihui (1865-1953), sont également à l'origine du mouvement travail-études. Li Shizeng a étudié en France au début du XX^e siècle, se spécialisant dans l'agriculture et la biotechnologie, tandis que Wu Zhihui était une importante personnalité politique de la République de Chine.

⁵ Valentina de Monte, « L'Institut franco-chinois », dans Centre-Rhône. Lyon capitale des outre-mers. Immigration des Suds et culture coloniale, La Découverte, 2007, p. 74

⁶ Sur Wikipédia https://fr.wikipedia.org/wiki/Mouvement_Travail-%C3%89tudes

En avril 1912, Li Shizeng, Wu Zhihui et d'autres étudiants précoces en France ont organisé l'Association travail-études en France (Liu Fa jian xue hui) à Pékin et créé une école préparatoire en Chine pour étudier en France. En juin 1916, Li Shizeng Cai Yuanpei (1868-1940), Marius Moutet (1876-1968) et autres éducateurs français ont créé la Société franco-chinoise d'éducation (Hua Fa jiao yu hui) à Paris, Cai Yuanpei et Alphonse Aulard (1849-1928,) étaient respectivement les présidents des parties chinoise et française. Cette organisation a été chargée de promouvoir, d'organiser et de financer les échanges culturels et éducatifs entre les deux pays, en plaçant les étudiants dans des usines et des programmes pré-universitaires de langue française. Le mouvement travail-études a toujours été bien accueilli par les jeunes chinois. Entre 1919 et 1920, un total de 1 400 étudiants⁷ chinois sont arrivés en France pour poursuivre leurs études, et beaucoup d'entre eux se sont révélés être des talents. Avec le développement du mouvement travail-études, les échanges franco-chinois sont passés du niveau des connaissances et des compétences à celui du système éducatif et de la philosophie, afin d'importer un modèle éducatif avancé et de cultiver des talents de haut niveau.

Après la fin de la Première Guerre mondiale en 1918, Li Shizeng, Cai Yuanpei et d'autres personnes et représentants de la partie française ont tenu plusieurs consultations et proposé la création d'une université franco-chinoise pour promouvoir l'éducation en France et renforcer les échanges culturels entre la Chine et la France. Suite à des négociations et des discussions longues et complexes, un accord a finalement été conclu entre la Chine et la France. L'Université franco-chinoise était composée de trois parties⁸ : l'Université franco-chinoise de Pékin, l'Université franco-chinoise de Guangdong et l'Université franco-chinoise à l'étranger. En 1921, ils ont organisé l'Association universitaire franco-chinoise pour gérer la partie outre-mer de l'Université franco-chinoise, qui est également la base légale de la FICL.

Le premier choix d'implantation de l'Université sino-française à l'étranger fut Lyon, qui non seulement disposait d'un environnement culturel favorable, mais surtout le projet de Li Shizeng et Cai Yuanpei était fortement soutenu par deux membres importants du parlement lyonnais, à savoir Marius Moutet, vice-président de l'Association sino-française d'éducation, et Edouard Herriot (1872-1957) , maire de Lyon. Au même moment, le site de l'université est également réglé : le Ministère français de la Guerre a attribué à l'IFCL un fort militaire vacant — le Fort Saint Iréné et son terrain.

Fondée en 1921, l'IFCL était la première et la seule université chinoise à l'étranger, couvrant les sciences naturelles, la médecine, l'architecture et les sciences sociales, ainsi que la littérature et les arts. Mais d'une part, la France se trouvait dans la période suivant la Seconde Guerre mondiale,

⁷ *Le mouvement travail-études*, article par le site du Fonds chinois

⁸ Voir annexe 2

connaissant d'énormes difficultés et devant faire face à des efforts de reconstruction d'après-guerre longs et coûteux. D'autre part, la Chine était au milieu d'une guerre civile et la situation politique était en train de changer. La question de l'enseignement conjoint franco-chinois n'était plus sur le tapis. L'IFCL a donc fermé ses portes. Le dernier étudiant a été inscrit en 1946⁹. Cette histoire de Lyon et de la Chine s'achève.

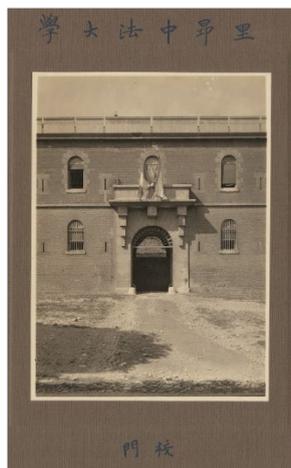


Figure 1 : Entrée principale de l'Institut franco-chinois de Lyon (1921-1946)¹⁰



Figure 2 : Employés et étudiants chinois de l'institut - Avril 1929¹⁰

2. Valeurs historiques et situation actuelle de l'IFCL

2.1 Fonction historique de l'IFCL: Cultiver les talents dans divers domaines et poser les bases d'un échange interculturel

De sa fondation en 1921 jusqu'en 1946, date à laquelle les inscriptions ont cessé, 473 étudiants chinois ont été inscrits, étudiant les langues et les matières de base à l'IFCL, ils pouvaient également suivre des cours spécialisés dans d'autres universités françaises avec d'autres étudiants français. Les études portent principalement sur les sciences et la technologie, notamment la technologie industrielle, le commerce et les échanges, l'architecture, l'aviation et d'autres domaines. La plupart des étudiants ont obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur¹¹, dont un quart ont obtenu un doctorat et 60 un diplôme d'ingénieur. Parmi les diplômés de l'IFCL, on trouve de nombreux talents exceptionnels qui sont devenus des représentants de la communication entre la France et la

⁹ « Liste des étudiants inscrits à l'IFCL » [archive], sur BML, <https://www.bm-lyon.fr/nos-blogs/le-fonds-chinois-%E9%87%8C%E6%98%82%E5%9C%96%E6%9B%B8%E9%A4%A8%E4%B8%AD%E6%96%87%E9%83%A8/instruments-de-recherche-et-documents/institut-franco-chinois-de-lyon-ifcl/article/liste-exhaustive-des-etudiants-de-l-ifcl>

¹⁰ Source : BML, fonds de l'institut franco-chinois de Lyon, s.c. Crédit photo : Didier Nicole

¹¹ « Les études suivies » [archive], sur BML

Chine et de la diffusion de pensées culturelles, de sciences et de technologies avancées. L'IFCL a joué un rôle unique dans les échanges éducatifs et interculturels, en particulier en facilitant l'absorption de la culture scientifique française.

En 1980, à l'initiative d'anciens étudiants et grâce aux efforts du professeur Pierre Mallet-Guy (1897-1995) de l'Université de Lyon, l'association de IFCL a été réactivé, mais avec une forme de gestion et un mode de fonctionnement très différents de ceux de l'IFCL originel. L'École de droit chinoise est gérée par la partie française uniquement ; et des bourses ont été accordées aux étudiants chinois venant en France pour poursuivre leurs études. En 2012¹², en raison de l'indisponibilité des sources des bourses, l'IFCL a cessé sa mission d'attribution de bourses d'études aux étudiants chinois.

2.2 Situation actuelle : Un musée et un centre culturel pour la médiation interculturelle

Le 26 mars 2014, le dirigeant chinois Xi Jinping a effectué une visite d'État de trois jours en France, c'est sa première visite dans le pays depuis son entrée en fonction, et il a choisi Lyon pour sa première étape en France. Grâce au solide socle d'échanges culturels et d'amitié entre la Chine et Lyon, le jumelage Lyon-Canton et Shanghai, et au soutien des deux gouvernements au plus haut niveau. Dans le but de renforcer et de poursuivre les échanges culturels entre les deux pays, le projet du Nouvel Institut Franco-Chinois¹³ a été mis en place en 2016. Le Nouvel Institut Franco-Chinois fonctionne avec succès grâce au soutien et au parrainage de nombreux sponsors du secteur privé, des universités de Lyon et de Chine, des unités administratives locales et des institutions culturelles. Il conserve son nom d'origine, dispose d'un musée d'histoire et d'un centre d'art, et mène son action quotidienne en tant qu'institution culturelle pour le grand public.



Figure 3 : Logo du Nouvel Institut Franco-Chinois

Le Nouvel Institut Franco-Chinois donne une exposition permanente qui combine photographies, archives numériques et tablettes multimédia pour raconter l'histoire de la Chine moderne et la vie des étudiants de l'IFCL pendant leur séjour ici. Il met en lumière la vie de six étudiants exceptionnels de l'IFCL et comprend une salle de projection présentant divers documents historiques jamais publiés sur les relations entre Lyon et la Chine. Parallèlement aux activités du

¹² «L'INSTITUT RENAÎT EN 1980», sur l'IFCL, <http://www.institut-franco-chinois-lyon.com/#!/le-nouvel-institut>

¹³ Site : <https://www.nifc.fr/zh-hans/>

musée, il dispose d'un espace dédié à l'art contemporain dans lequel sont exposées les œuvres d'artistes chinois et français. Il est également responsable de l'organisation d'événements culturels tels que la fête de la gastronomie chinoise "Les Baguettes Magiques" en vue de faire connaître la culture chinoise au plus grand nombre. Des conférences pluridisciplinaires sont également des temps forts des événements culturels.

3. Lien avec le Fonds chinois

Au cours des trente années de fonctionnement, une bibliothèque a été créée au sein de l'IFCL. Afin de répondre aux besoins d'étude des étudiants, elle dispose de milliers d'ouvrages concernant les études occidentales, principalement en français, et de centaines de revues, couvrant tous les domaines d'étude des étudiants. En outre, grâce à des achats, des échanges, des dons privés et d'anciens étudiants, elle possède plus de 10 000 livres en chinois et 425 revues. La bibliothèque est non seulement un lieu où les étudiants peuvent étudier et consulter des documents, mais aussi un lieu où les cultures chinoise et française se rencontrent.

Après la fermeture forcée de l'IFCL, la collection de bibliothèque a été provisoirement déposée à l'Université Jean Moulin Lyon 3. En 1974, Danielle Li (1927-2018), professeur de Lyon 3, a trié à nouveau ces livres et ces documents. Dans les années 1980, avec des efforts de Danielle Li et sinologue Jacques Guillermez (1959-1975), BML a repris la collection héritée de l'IFCL et les archives administratives de l'IFCL renseignent sur son histoire et son fonctionnement. Cette collection chinoise constitue ensuite l'essentiel du Fonds chinois. Aujourd'hui, tous ces livres et périodiques sont considérés comme inestimables par les experts internationaux concernés. Le Fonds chinois est un lieu de médiation culturelle pour le public et les chercheurs en histoire chinoise et études connexes à l'étranger, afin de consolider les liens culturels uniques entre Lyon et la Chine.

II. Actions chez BML

En tant que l'une des plus grandes bibliothèques publiques d'Europe, le fonds patrimonial de la BML est particulièrement remarquable pour son contenu et son accessibilité, le fonds de manuscrits, de livres anciens, d'incunables (livre imprimé en Europe avant le 1er janvier 1501) et de photographies étant le deuxième après celui de la Bibliothèque nationale de France (BnF). Selon un rapport d'activité publié en 2018¹⁴, la BML détient 2 660 293 documents patrimoniaux. La BML mène une politique de développement diversifiée qui comprend des échanges variés, des expositions, ainsi que la numérisation des œuvres et le partage des informations. La BML vise à promouvoir le plus grand nombre d'accès au patrimoine et à favoriser le développement et la

¹⁴ Source: <https://www.nifc.fr/zh-hans/>

numérisation de collection, en plus de la restauration et de la conservation des collections en tant que patrimoine.

Son département, Fonds ancien, mène une activité de médiation culturelle et pertinente. Au cours de mon stage au Fonds chinois, j'ai participé à un certain nombre d'activités de médiation, ce qui m'a apporté beaucoup de nouvelles connaissances et de réflexions après mon implication dans la pratique. Dans un contexte de coopération internationale grandissante et à l'ère de l'information ouverte, les lieux de médiation et les médiateurs ont un grand besoin d'agir autour des réseaux et envers le grand public. Nous découvrirons donc les actes que la BML a mis en place pour répondre à ce contexte numérique, nous présenterons la composition et les équipements du Fonds ancien, les missions du Fonds chinois.

1. Mesures de BML

1.1 Numelyo

La BML a lancé le premier projet de numérisation de ses manuscrits en 1993 et les a inclus dans le programme des bibliothèques numérique du ministère de la Culture depuis 2010. Le Numelyo est la bibliothèque numérique de la BML. Depuis 2012, les documents patrimoniaux conservés par le Fond ancien, tels que les livres anciens, les gravures, les affiches, les manuscrits et les cartes postales etc. Ils sont désormais numérisés et sont disponibles sur le site. Ces documents sont dans la plupart des cas libres de droits, le Numelyo regroupe différents projets de numérisation entrepris par le BML depuis le début des années 1990. La création de Numelyo a été rendue possible par la convention signée¹⁵ en juillet 2008 entre la Ville de Lyon et Google Books pour la numérisation de la collection. La société Google « s'engage à prendre à sa charge, sans contrepartie financière, la numérisation et la mise en ligne d'une collection de 450 000 ouvrages imprimés au minimum et de 500 000 ouvrages imprimés au maximum, dans un délai de dix ans au maximum [...] Les ouvrages sont sélectionnés par la Bibliothèque [...] uniquement parmi ses ouvrages imprimés et libres de droits.»¹⁶



Figure 4 :Logo du Numelyo

Cette action a permis à BML d'assurer des documents dans sa propre bibliothèque numérique, Numelyo, permettant un accès sous licence Creative Commons. À la fin de l'année 2015¹⁷, Google a achevé sa mission de numérisation du fonds ancien de la BML avec six ans d'avance sur le

¹⁵ Voir annexe 3

¹⁶ Olivier Pascal-Moussellard, Lyon se livre à Google, 2009

calendrier prévu. Cela représente 400 000 livres. Depuis l'ouverture de Numelyo, la BML s'efforce d'ouvrir l'accès à ses documents numérisés, les documents libres de droits sont sous licence ouverte, ce qui favorise et encourage la réutilisation des données publiques.

1.2 Active au Consortium of European Research Libraries

La BML est par ailleurs fortement active au sein du groupe Consortium of European Research Libraries (CERL), dont l'objectif principal est de mettre en réseau les collections du patrimoine manuscrit et imprimé des bibliothèques de recherche européennes et de fournir des ressources en ligne. Chez BML, un comité exécutif représenté par Monique Hulvey, est responsable du catalogage des collections patrimoniales. Ce fichier comprend environ 13 000 notices bibliographiques décrivant la collection de livres imprimés anciens de la bibliothèque avant 1800, en commençant par les incunables, et couvrant un large domaine.

FR	Bibliothèque Municipale de Lyon	Corporate body name headings from the Base Provenance des Livres Anciens. Linking into the source system.	202	11.11.2014
FR	Bibliothèque Municipale de Lyon	Personal name headings from the Base Provenance des Livres Anciens. Linking into the source system.	947	11.11.2014
FR	Bibliothèque nationale de France	Authority file, Imprint names	13948	13.07.2002 - [twice a year]
FR	Bibliothèque nationale de France	Authority file, Corporate names	11683	25.10.2012 - [twice a year]
FR	Bibliothèque nationale de France	authority file, personal names	165291	02.03.2012 - [twice a year]
FR	Bibliothèque nationale de France	authority file, place names	10910	02.03.2012 - [twice a year]

De

Figure 5 : Files in the CERL Thesaurus (la partie française)

même, les informations sur la source des documents de la collection figurent depuis 2006 dans le CERL Thesaurus, qui est régulièrement mis à jour. Le thésaurus CERL¹⁸ rassemble les noms standard et les formes de noms en forme autorité qui sont utilisés dans les catalogues de bibliothèques actuels et qui peuvent être recherchés dans un même système. Il contient des lieux imprimés, des noms imprimés, des noms de personnes et des noms de sociétés trouvés dans des documents imprimés avant le milieu du 19^{ème} siècle, y compris les variantes orthographiques, les formes latines et d'autres langues. Il voulait résoudre le problème des noms de lieux et de personnes qui variaient d'un pays à l'autre en Europe à l'époque de l'impression à la main. De ce fait, il est une référence essentielle pour les chercheurs et les universitaires, donc chaque bibliothèque peut ajouter gratuitement de telles informations dans le CERL et l'étude de la source des collections anciennes s'est considérablement développée.

¹⁷ Romain Charbonnier, Google-BML, chronique d'un accord houleux, 2015, <https://region-aura.la Tribune.fr/innovation/innovation-technologique/2015-03-27/google-bml-chronique-d-un-accord-houleux.html>

¹⁸ Site de CERL Thesaurus : https://data.cerl.org/thesaurus/_search

1.3 Coordination avec l'Online Computer Library Center

Outre son propre site Web, les notices de la BML sont enregistrées dans le catalogue en ligne Worldcat¹⁹ de l'Online Computer Library Center (OCLC), créé en 1971, c'est le plus grand catalogue de bibliothèque accessible en ligne dans le monde, qui contient les données de la plupart des bibliothèques publiques et privées du monde entier. Le BML utilise donc le réseau OCLC pour identifier et cataloguer des documents complexes, comme des collections chinoises et des éditions hébraïques anciennes. Ce catalogue commun facilite ainsi le partage de l'expertise. Ce réseau fonctionne de manière à permettre l'accès aux documents des autres bibliothèques et est ouvert à tous.

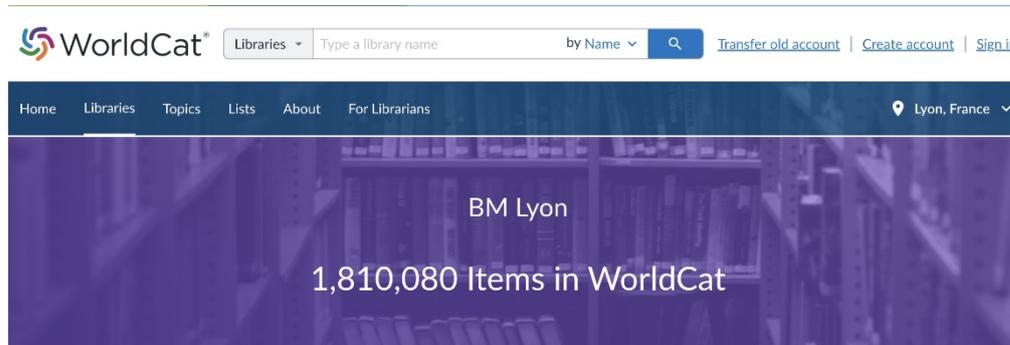


Figure 6 : Capture d'écran du site Worldcat (page de BML.)

- **La collection Patrimoines Partagés en ligne**

La collection Patrimoines Partagés est une bibliothèque numérique créée par la BnF et 44 partenaires internationaux dans le but de préserver, diffuser et créer des documents et des collections numériques à partir de fonds complémentaires dispersés dans le monde entier. À ce jour, sept bibliothèques numériques sont disponibles : Bibliothèques d'Orient, France-Brésil, France-Chine, France-Vietnam, La France aux Amériques, France-Asie du Sud (version bêta).

Cette initiative vise à « favoriser les partenariats nationaux et internationaux entre bibliothèques, institutions culturelles et communautés de chercheurs autour de la valorisation et de la médiation numérique d'un patrimoine d'intérêt universel tout en lui garantissant une conservation pérenne. »²⁰

Le site France-Chine est le résultat d'un partenariat entre trois institutions chinoises et françaises : la BnF, la BML et la Bibliothèque nationale de Chine (BnC). Afin d'illustrer cinq siècles d'histoire et d'échanges franco-chinois, ce site réunit plus de 7000 documents imprimés, manuscrits, cartes et plans, photographies, objets, enregistrements sonores etc. aussi bien chinois que français se référant à la Chine. Ce patrimoine documentaire est contextualisé par des articles inédits, rédigés

¹⁹ page de BM Lyon, Worldcat : <https://www.worldcat.org/libraries/47680?registryId=47680&q=B>

²⁰ Site de collection Patrimoines Partagés en BnF : <https://www.bnf.fr/fr/patrimoines-partages->

par des spécialistes de renommée internationale. Le site France-Chine est le fruit d'un partenariat entre trois institutions chinoises et françaises : la BnF, la BML et la Bibliothèque nationale de Chine (BnC). Ces trois institutions proposent d'importantes collections dont elles ont la garde. Elles réunissent des fonds exceptionnels tels que des manuscrits, des gravures, des photographies, etc. témoignant des liens entre les deux pays au fil des siècles. Les collections sont rassemblées sous différents thèmes : Routes et voyageurs, Pouvoir et diplomatie, Savoir, Scènes de vie, etc., avec des articles rédigés par des experts internationaux pour enrichir le lien avec le public.



Figure 6 : Affiche de la collection Patrimoines Partagés

- **Prêt entre bibliothèques**

La BML est membre du Prêt entre bibliothèques (PEB), un service qui permet aux usagers d'emprunter des livres, des documents audiovisuels ou des photocopies d'articles dans d'autres bibliothèques. Grâce au fait que, à partir du milieu des années 1980, de nombreuses bibliothèques ont permis à leurs usagers d'effectuer des recherches dans leurs catalogues publics en ligne sur Internet, en utilisant la forme d'autorité pour identifier clairement les informations et autres concepts, les requêtes de PEB ont été facilitées. Cela permet aux usagers d'accéder à des œuvres non répertoriées dans la collection de la BML en suivant certaines étapes. Il est également possible pour les lecteurs d'envoyer des documents, d'emprunter des livres ou des copies à d'autres bibliothèques. En France, le réseau PEB est mis en œuvre en utilisant le Catalogue Collectif en France (CCFr).

Les usagers peuvent contacter le service PEB de la bibliothèque qu'ils utilisent, qui se chargera de faire une demande²¹ à la BML via le PIB du catalogue collectif français ou par courriel. Si le

²¹ Voir annexe 4

²² Les démarches écrites par BML : <https://www.bm-lyon.fr/espaces-dedies-aux-professionnels/chercheurs-etudiants/article/pre-entre-bibliotheques-peb>

document est disponible pour le service PEB, le BML l'enverra pendant un mois. Ce service est payant et est facturé en fonction de la tarification propre à la bibliothèque. Si le public utilise la BML en tant que bibliothèque emprunteuse²², il peut effectuer des recherches en utilisant les outils de recherche Ccfr, Sudoc, Worldcat, etc. fournis par l'internet, et une fois le document identifié et localisé dans le catalogue collectif, il peut envoyer une demande de prêt via le formulaire de demande sur le site de BML ou contacter directement la BML par e-mail.

2. Fonds ancien

- **Composition**

Le Fonds ancien se compose de trois parties : la collection jésuite des Fontaines, le fonds chinois et la collection Chomarat. Les collections de jésuite des Fontaines est conservée au Fonds ancien depuis 1999, il contient :

« 340000 volumes, plus de 100000 gravures ou images religieuses (dont la collection du père Charles Cabier), 200 incunables (ouvrages imprimés antérieurs à 1501), 800 manuscrits anciens et modernes, 3000 périodiques « morts », 280 périodiques « vivants », 1900 m² sur 3 étages du silo de conservation, 9 800 mètres linéaires »²³

Cette collection constitue un dossier exhaustif des questions théologiques et religieuses, ainsi qu'un aperçu de tous les grands courants de pensée des sciences humaines et de la civilisation européenne du 16^{ème} au 18^{ème} siècle, en particulier l'histoire du catholicisme, mais elle est largement encyclopédique, possédant une documentation couvrant presque toutes les disciplines de l'époque. Notamment, la collection jésuite des Fontaines possède une sélection d'ouvrages en langue chinoise (dossiers religieux, scientifiques ou philosophiques...) envoyées en Chine à la bibliothèque du collège de la Trinité, à Lyon, par le jésuite et géographe Dominique Parrenin (1665-1741).

Le Fonds Chomarat est une collection déposée à la BML en 1992, c'est le premier fonds d'archives à thématique LGBT d'une institution publique française²⁸, et ses documents restent la propriété privée de Michel Chomarat (1948-), ancien conseiller municipal de Lyon et militant de la mémoire LGBT, Le fonds est très riche en ce qui concerne les questions LGBT, avec de nombreuses archives contemporaines, des références sociologiques précieuses sur les luttes et les expériences des gays et des lesbiennes, notamment dans la période du SIDA.

²³ Foire aux questions par le Fonds ancien: <https://www.bm-lyon.fr/nos-blogs/la-collection-jesuite-des-fontaines/article/foire-aux-questions>

²⁴ Source: <https://heritage.bnf.fr/france-chine/fr/les-partenaires>

²⁵ Ariane Chemin, Le procès des « backrooms » du club Le Manhattan, moment symbolique dans l'histoire des luttes homosexuelles, 2022

- **Caractéristiques**

À la différence des autres départements, et en raison de la nature précieuse et fragile des collections anciennes, le Fonds ancien est tenu de mener des activités de médiation et de communication culturelles sur la base de la sauvegarde de l'intégrité des collections, principalement dans les domaines suivants :

- **Salle des collections anciennes et spécialisées.** Le Fonds ancien dispose d'une salle de lecture qui est consacrée à la consultation des collections anciennes de la BML. Pour des raisons de sécurité et pour assurer une conservation idéale des documents, cette salle de lecture est réservée aux chercheurs dont les recherches professionnelles ou personnelles nécessitent de consulter ces documents. Si un lecteur souhaite consulter des documents antérieurs à 1800, le fonds ancien lui demandera de présenter une pièce d'identité. Les documents demandés, ainsi que les ouvrages de référence de salle, ne pourront être consultés que sur place. Pendant le temps d'ouverture de la salle de lecture, 2 ou 3 bibliothécaires seront disponibles pour l'accueil afin de s'assurer que les besoins de recherche des différents lecteurs sont satisfaits.

Par ailleurs, pour faciliter la recherche de ressources pertinentes, la salle de lecture propose près de 9 000 références sur l'histoire du livre, de l'édition et de l'imprimerie, dont notamment : des encyclopédies et dictionnaires spécialisés ; des catalogues d'impression de grandes bibliothèques ; des bibliographies spécialisées etc. La salle est équipée de deux ordinateurs permettant d'accéder à des ressources en ligne, dont l'un permet la saisie de caractères chinois simplifiés. Les lecteurs ont le droit de prendre des photos, avant de s'adresser au responsable pour accorder ou refuser l'autorisation de prendre des photographies, en fonction de l'état de propriété des documents et de leur reliure, tout en respectant les conditions de bonne conservation des documents patrimoniaux.

- **Catalogue des manuscrits et des archives.**²⁶ En plus du catalogue en ligne normal, le BML a rendu le catalogue des manuscrits et des archives séparément. Ce catalogue est consacré aux collections de manuscrits et d'archives privées conservées à la BML, il est progressivement intégré au catalogue général des manuscrits, disponible dans le CCFr.
- **Visite sur rendez-vous.** Le Fonds ancien accepte que le public et les chercheurs visitent son « silo » où se trouve les collections anciennes en prenant rendez-vous, accompagnés et expliqués par un médiateur pendant le temps de visite, dans le but d'aider les chercheurs à mieux comprendre le document dont ils ont besoin et de satisfaire l'intérêt du public.
- **Atelier de restauration.** La BML possède un atelier de reliure et de restauration, qui permet d'effectuer un travail de proximité sur l'ensemble des collections. « *L'équipe de l'atelier est composée de trois personnes : un agent qui répare les livres modernes de l'ensemble des*

²⁶ Voir annexe 5

bibliothèques du réseau et deux restauratrices diplômées qui interviennent sur les documents du fonds ancien ». ²⁷ Grâce à la technique spécifique de l'atelier, elles peuvent être conservées pendant des siècles. La priorité de l'atelier est la restauration et la conservation de divers documents et livres du Fonds ancien du 15^{ème} au 19^{ème} siècle. L'atelier intervient sur des œuvres en mauvais état, afin de mieux les consulter ou de les numériser. Nous pouvons considérer les actions menées par les ateliers de restauration sur la collection comme une participation à la médiation du patrimoine. ²⁸

3. Missions du Fonds chinois

Comme mentionné précédemment, l'Université de Lyon 3 a transféré en les archives de l'IFCL (1921-1946) aux soins de la BML en 1977. En 1999, la bibliothèque jésuite de Fontaines de Chantilly, avec sa collection d'environ 12 000 ouvrages chinois, a été transférée à la BML. Il s'agit principalement de la bibliothèque personnelle donnée par André Hyacinthe Roquette (1881-1965), qui a travaillé à Pékin de 1906 à 1955, il a également été l'un des fondateurs de l'Université franco-chinoise à Pékin. Depuis, la collection du Fonds chinois n'a cessé de s'enrichir grâce aux dons de chercheurs tels que Jacques Guillermez (1911-1998), Michelle Loi (1926-2002) et Li Zhihua (1915-2015). La collection du Fonds chinois se compose actuellement de plus de 60 000 documents, dont environ 1 000 périodiques et archives. Cette vaste collection a été classée et est ouverte à tous. Finalement, le Fonds chinois réapprovisionne régulièrement sa collection auprès des libraires et des bouquinistes, et échange des livres avec ses partenaires chinois.

Le fonds chinois comporte en plus de la spécificité du fonds ancien mentionnée précédemment, en raison de la difficulté de trouver un si grand nombre de collections chinoises dans les bibliothèques en France, il a encore les missions de médiation interculturelle sous 3 axes :

3.1 Catalogage

La possibilité de consulter les documents est une condition préalable pour que le public puisse participer aux activités culturelles. La BML est techniquement bien équipée pour effectuer des services de coordination bibliographique, en utilisant une notice bibliographique en double écriture dans son catalogue universel en ligne ²⁹, qui est au format Unimarc « *un format permettant le catalogage, le traitement et l'échange de données bibliographiques sous forme informatisée* ». Il est capable d'accepter des transcriptions entre caractères chinois et pinyin, et d'accepter des espaces entre pinyin. Le public

²⁷ Source : <https://www.bm-lyon.fr/collections-anciennes-et-specialisees/enrichir-conserver-decrire-et-communiquer/L-atelier-de-restauration>

²⁸ Nada Guzin Lukic, Un chapitre de l'ouvrage Médiation et francophonie interculturelle, 2003, ISBN papier : 2-7637-8094-6

²⁹ Source : <https://catalogue.bm-lyon.fr/advancedsearch/:new>

peut donc trouver les ouvrages du Fonds chinois en chinois directement dans le catalogue général de la bibliothèque, en tapant les caractères chinois ou le pinyin. Cependant, du fait de la grande quantité de collections, de la complexité du chinois en tant que langue étrangère et de la nature confidentielle de certaines collections (les archives de l'IFCL), certaines parties du Fonds chinois n'ont pas encore été cataloguées.

S'il n'y a pas de résultat d'une recherche dans le catalogue, le public peut consulter les inventaires d'ouvrages non catalogués³⁰ sur le site du Fonds chinois. Les listes sont principalement numérotées pour les périodiques, divisées en deux chroniques selon les années avant 1949 et après 1949 (année de la création de la République populaire de Chine). Ces deux listes ne sont pas complètes, mais le Fonds chinois les améliore progressivement dans le cadre de ses activités courantes. La tâche principale de mon stage était de créer un inventaire de la collection de Li Zhihua (le traducteur français du « *Rêve dans le pavillon rouge* ») et de regrouper des informations sur ces collections.

Il est à noter qu'en 1995, le Fonds chinois, dirigé par son directeur de l'époque Jean-Louis Bouilly, a publié « *Ouvrages en langue chinoise de l'institut franco-chinois de Lyon., 1921-1946* »³¹ sous les soutiens de BML. Ce catalogue bilingue (chinois et français) est très important et pratique. Les 2840 notices bibliographiques qui le composent sont classées selon l'ordre syllabique du nom de l'auteur ou du titre de l'ouvrage. Trois index sont également inclus à la fin de ce livre, répertoriant tous les auteurs et les titres individuellement, ainsi qu'un index des mots matières en français selon la norme RAMEAU (Répertoire d'autorité-matière encyclopédique et alphabétique unifié).

3.2 Aide à la recherche

La numérisation des documents.

Bien que faisant partie du rôle informatique de Numelyo, le Fonds chinois est responsable exclusif de la numérisation des documents. Parce que parmi les multiples archives de la collection, les chercheurs sont plus désireux de consulter et d'observer les archives de l'IFCL et les périodiques du 20e siècle, ils ne peuvent pas les diffuser en ligne et n'acceptent que des réservations pour les consulter sur place, ce qui, dans une certaine mesure, entravé les études des chercheurs.

Dès que l'identité du chercheur est vérifiée, le Fonds chinois peut lui fournir une copie numérique du document s'il est accessible, mais cette copie numérique n'est autorisée que pour les études du chercheur et ne peut être utilisée pour la publication (sauf autorisation du propriétaire du dossier, l'Université de Lyon 3).

Conseils pertinents

³⁰ Voir annexe 6

³¹ Voir annexe 7

Ayant compris les besoins des lecteurs et des chercheurs, le Fonds chinois s'engage à leur donner des conseils efficaces sur leurs questions, à approfondir leur lien avec leur domaine d'étude ou d'intérêt, à jouer un rôle de médiateur culturel. Cela suppose une solide base de connaissances et des compétences de médiation de la part des bibliothécaires (médiateurs), en particulier pour la modération interculturelle, où il est essentiel d'avoir une double compréhension des pensées, des cultures et des langues.

Communication

Après plus de quarante ans de fonctionnement continu, le Fonds chinois a adopté une stratégie d'activités et de rayonnement qui s'est progressivement affinée et il est désormais en mesure de répondre à des événements majeurs au niveau local ou international. Depuis les années 1990, la BML entretient un partenariat avec les bibliothèques chinoises. La BML ayant désormais signé des accords de partenariat avec les bibliothèques de Guangzhou, Taipei, Shanghai et Pékin, le Fonds chinois contribue de manière significative à l'offre globale d'informations et à la coopération internationale de la BML. Le Fonds chinois étant lui-même un lieu d'échanges entre la France et la Chine, la grande majorité de ses activités culturelles ont un caractère international, comme en témoignent les éléments suivants :

- L'échange et la coopération internationale.

Le Fonds chinois est chargé de participer à des congrès de bibliothèques de nature internationale, tels que le 80e congrès de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et de bibliothèques (IFLA) en août. 2014, la 34e conférence de l'EASL (European Association of Sinological Librarians).

- La coopération avec les institutions françaises et chinoises.

Il existe une coopération avec plusieurs bibliothèques en Chine, en particulier la bibliothèque de Guangdong et la bibliothèque municipale de Shanghai, avec lesquelles la BML et la bibliothèque de Guangdong avaient de fréquentes visites mutuelles avant Covid-19. Les relations amicales ont permis d'accueillir des collègues chinois à Lyon pour un stage d'environ deux à six mois et de transférer des collègues de Lyon à Shanghai.

Le Fonds chinois prête également des livres pour des expositions à l'étranger. En 2005, une exposition sur l'histoire de l'IFCL s'est tenue à Guangzhou, où des documents originaux provenant des archives ont été exposés pour la première fois en Chine.

- L'échange de livres

Pendant l'épidémie, le Fonds chinois a malheureusement été contraint de perdre l'occasion d'interagir avec les institutions chinoises sur le terrain, l'échange de livres est sans doute la forme de coopération la plus importante.

Comme le public est toujours intéressé par des domaines réservés aux experts ou très peu connus, les actions destinées au grand public sont également prises en compte par le Fonds chinois, dont le rôle est de faire le lien entre l'expertise et le public. Le site du Fonds chinois présente des activités et des événements chinois d'intérêt sur des thèmes spécifiques. Un point particulier à noter ici est que, puisque le groupe cible est le grand public et que les participants ne doivent pas reconnaître le chinois, l'attention doit être portée sur la nature familière du texte. Par exemple, ces articles récents : "Bibliothèque numérique asiatique", "Entretien avec Jean-Louis Bouilly", "Études chinoises", etc. Une autre de mes tâches de stage consistait à rédiger des articles théoriques qui étaient édités et publiés sur le site web par le responsable du Fonds chinois.

III. Analyse et réflexion : les opportunités et les défis de la médiation coexistent

Grâce à mes connaissances et à ma participation durant mon stage, à travers le cas du Fonds ancien, une institution de communication et de médiation culturelle, il reflète l'attitude et les actions d'une bibliothèque face à l'ouverture de l'information différente des autres institutions de médiation culturelle. En raison de la culture patrimoniale et de l'interculturalité qu'il possède, le BML doit tout mettre en œuvre pour favoriser le partage d'informations tout en se concentrant sur l'unité des deux et donc sur leur développement conjoint. Dans cette section, j'utiliserai mon expérience personnelle tirée de mon stage, combinée à mon expertise en matière de formation scolaire, pour analyser cette situation dans une réflexion approfondie. Dans un premier temps, j'analyserai les conditions requises pour le développement de la médiation interculturelle, puis je présenterai spécifiquement les difficultés rencontrées par le Fonds chinois dans son travail, et enfin je présenterai quelques mesures futures possibles pour améliorer et développer la communication culturelle et interculturelle.

1. Exigences relatives à la médiation (inter)culturelle

1.1. Ressources culturelles adéquates

Une condition préalable pour être considéré comme un lieu de médiation culturelle est la disposition d'un contenu culturel suffisant pour le développement d'activités et d'animations culturelles. La forme des ressources culturelles varie en fonction du type de structure et du groupe de participants.

1.2. Soutien aux équipements et aux endroits

Dans le cadre actuel de la transformation des industries culturelles et de la circulation plus intense des services au-delà des frontières et produits culturels plus numériques, les usagers peuvent accéder à des informations en ligne et le développement du web a permis au public de consulter de nombreux documents à distance sur diverses plates-formes, ce qui permet au public d'accéder aux ressources disponibles de façon distante. Pour les bibliothèques ou toute institution culturelle, l'internet peut également être intégré comme un outil essentiel permettant de fournir des services personnalisés. Les dispositifs multimédias sont les supports de l'Internet et sont désormais un élément essentiel de l'animation culturelle. De plus, les dispositifs numériques ne sont plus seulement des ordinateurs pouvant être connectés à l'Internet, mais les lieux de médiation culturelle ont besoin qu'ils soient plus conviviaux et diversifiés. La question de savoir où équiper quels équipements numériques est également une question à laquelle les institutions culturelles doivent réfléchir, car elles doivent décider des fonctions et des tâches des différents endroits.

1.3. Médiateur qualifié au service

D'une manière générale, toute personne participant à des activités culturelles dans les bibliothèques peut être qualifiée de médiateur, et ils doivent exploiter leurs compétences et connaissances professionnelles pour mener à bien les activités, en fonction de leur domaine d'expertise. Les médiateurs servent de passerelle entre les visiteurs et les œuvres culturelles, facilitant ainsi l'échange entre la culture et les individus. Les bibliothèques ont besoin de médiateurs dotés d'une grande expertise, mais il n'est pas nécessaire qu'ils soient des chercheurs dans le domaine ; l'expertise fait ici référence aux compétences nécessaires pour établir un lien entre le public et l'œuvre, et pour approfondir la compréhension de la culture par le public grâce à l'implication des médiateurs. Mais au lieu d'imposer des opinions ou des suggestions, le médiateur culturel participe aux activités culturelles avec le public, ce qui fait des participants les "acteurs" du produit culturel, et pas seulement les "consommateurs" de produit culturel.

2. Difficultés du Fonds chinois

2.1. Confusion de formats pour les bibliographies chinoises

La grande majorité des pays ont leurs propres formats unifiés, et il est très difficile d'intégrer les alphabets et les caractères chinois en raison des différences entre les systèmes linguistiques. Combiné à l'harmonisation actuelle au niveau français comme le Bulac, le Sudoc et la BnF et à la pratique internationale, lorsque l'on parle de standardisation des pratiques de transcription du chinois, cela signifie que nous devons passer de la non-agrégation complète des lexèmes à l'agrégation partielle (noms de personnes et de lieux). Bien que le logiciel de la bibliothèque de BML (Portfolio P6) permette la saisie du chinois en Unicode, il n'est toujours pas idéal d'utiliser le chinois ou le pinyin pour les requêtes sur le catalogue en ligne. En outre, le Fonds chinois possède de

nombreux livres anciens du 19^{ème} et du début du 20^{ème} siècle qui ne sont pas bien transcrits pour les bibliographies publiques en raison du format irrégulier de la publication.

2.2. Professionnalité du médiateur

Comme il est assez rare de trouver une personne connaissant la langue et la civilisation chinoises et ayant reçu une formation professionnelle, trouver le médiateur compétent est une difficulté majeure pour le Fonds chinois, et c'est aussi un problème qui touche tous les lieux de médiation interculturelle. Avec l'augmentation de l'habileté numérique des citoyens, les requêtes des médiateurs interculturels vont également augmenter. Outre la compréhension et l'expertise multiculturelles, les médiateurs doivent apprendre et pratiquer de nouvelles approches de la communication et médiation dans le cadre de la médiation numérique, en gardant à l'esprit les principes fondamentaux de la profession.

2.3. Cessation d'activité provoquée par le Covid-19

L'impact de Covid-19 a sans aucun doute été lourd, car il a presque coupé le Fonds chinois des contacts et de la coopération internationale pendant deux ans, et même son travail quotidien n'a pas pu être effectué correctement, et la totalité du Fonds ancien a été fermée pendant une longue période durant Covid-19. D'autre part, en raison de la politique chinoise pour les retours transfrontaliers (14-21 jours d'isolement), il est compliqué d'organiser des visites et des activités tant du côté français que du côté chinois.

3. Mesures potentielles

3.1. Participation aux réseaux sociaux

Les réseaux sociaux ne sont désormais plus limités à un usage personnel, mais sont également utilisés par les institutions officielles pour mener à bien leur travail et leurs activités. Bien que le groupe cible de la collection du Fonds chinois soit essentiellement composé de chercheurs, il est également responsable des activités culturelles destinées au grand public. Les étudiants chinois et les Chinois de France sont nombreux et, dans le Hors d'Île-de-France, Lyon est l'une des rares communautés chinoises (avec Lille et Marseille). Il est donc envisageable d'utiliser les médias sociaux. Cela permet au Fonds chinois d'être en contact plus direct avec le public et de pouvoir visualiser les réactions de ce dernier. En outre, il sera peut-être possible de travailler plus étroitement avec des partenaires sur les réseaux sociaux, et éventuellement avec de futurs partenaires sur les réseaux sociaux.

3.2. Renforcement de la numérisation des collections

Le déficit technologique actuel entrave l'accès en ligne à la collection du Fonds chinois, et à cause de la fonction de recherche rudimentaire, de nombreuses personnes sont perdus dans le processus

de recherche de documents, et elles passent souvent beaucoup de temps à parcourir de nombreux documents pour trouver ce dont elles ont besoin. Ceux-ci sont le résultat d'aspects techniques, et ne sont pas la faute de l'accès libre et ouverture. Si les avancées techniques répondent à ces besoins à l'avenir, par exemple si la bibliographie chinoise peut être transformée avec précision et si la fonction de recherche de documents peut être améliorée, le Fonds chinois pourra s'appuyer sur ces technologies pour multiplier les moyens de communication et les formes de médiation interculturelle, comme les expositions virtuelles, et pour mieux préserver les manuscrits et les collections.

3.3. Coopération franco-chinoise après l'épidémie

Maintenant que la situation s'améliore, nous pouvons nous attendre à des opportunités de coopération internationale pour la BML, en particulier des opportunités d'échanges et de coopération entre le Fonds chinois et des institutions chinoises. En plus de l'échange de visites sur le terrain, il faut se laver de l'expérience de la période Covid-19 et utiliser pleinement le modèle ouvert du web 2.0 pour planifier et préparer des activités interculturelles dans des situations particulières afin d'éviter les interruptions de communication afin d'éviter les interruptions de communication. L'internet nous offre de nombreuses possibilités, telles que des colloques en ligne, des expositions virtuelles, des ateliers culturels en ligne...

Conclusion

A l'issue de ce mémoire, plusieurs conclusions retiennent particulièrement l'attention. Le premier concerne l'importance des bibliothèques dans la numérisation. Pour les bibliothèques patrimoniales, la numérisation des manuscrits anciens présente des avantages indiscutables. Les bibliothèques peuvent à la fois diffuser des documents d'éditions numériques et mettre en valeur ces collections peu connues du public. Grâce à la numérisation, les collections ont davantage de moyens de diffuser leur valeur. La numérisation est surtout indiquée lorsqu'il s'agit de manuscrits déjà endommagés et fragiles.

La deuxième conclusion renvoie donc à l'importance du partage de l'information. Les bibliothèques sont désormais équipées pour répondre aux multiples besoins culturels des différents groupes de publics qui réalisent et organisent de nombreuses activités culturelles. Toutefois, les bibliothèques se distinguent des autres institutions culturelles en mettant l'accent sur la gestion des documents, des livres et du matériel audiovisuel, autour desquels sont également organisées des activités culturelles. Les bibliothèques accueillent favorablement les données ouvertes et souhaitent se connecter avec d'autres bibliothèques comme la bibliographie commune et le service PEB. Avec l'appel du Web 2.0, le public ne s'intéresse plus aux bibliothèques comme un lieu où emprunter des

livres, mais plutôt comme un lieu où il peut s'engager. Les bibliothèques doivent répondre aux attentes du public en lui fournissant un certain nombre d'outils et de services, en plus de la mise en ligne des ressources, par exemple, des bibliographies plus détaillées, des textes explicatifs accompagnant les manuscrits et les collections, des présentations vidéo ou des expositions virtuelles, etc.

Ce travail se concentre sur le catalogage et la description des collections, cependant, pour le patrimoine étranger, il n'est pas possible de ressentir très bien les avantages du libre accès à l'information. Ceci est dû à plusieurs aspects, le déficit technologique, les obstacles linguistiques et culturels, la faible audience du patrimoine interculturel dans les pays étrangers etc. La troisième conclusion est que la communication interculturelle est de nature historique. Un lieu de médiation interculturelle n'est pas un lieu où les ressources culturelles apparaissent de nulle part, il est possible que les liens aient été établis très tôt, Le Fonds chinois n'aurait pu être créé sans la prise en charge des collections des institutions françaises après la fermeture de l'IFCL. Et il ne faut pas interrompre la communication interculturelle en raison de sa complexité et de ses difficultés, ce qui est l'objectif de la médiation culturelle, en utilisant des méthodes plus vivantes pour rendre la communication interculturelle plus accessible au public.

La numérisation est en cours et la BML dispose de nombreuses opportunités et défis. D'une part, il a tenté de numériser des manuscrits et elle utilise ces collections numériques comme support pour prendre d'activités culturelles plus innovantes. D'autre part, la situation de Covid-19 devient de moins en moins influent et il est probable que les échanges internationaux retrouvent leur vitalité passée. La BML peut continuer à jouer un rôle de premier plan dans la communication et la diffusion interculturelles. Grâce à l'évolution constante d'Internet, elle pourrait y avoir des percées et des collaborations internationales innovantes. Finalement, une question de réflexion : est-il nécessaire d'accepter totalement la numérisation ? C'est une question qui sera discutée et qui constitue une clé pour les actions futures chez les institutions.

Bibliographie

- Accart, J.-P. (2016). La médiation à l'heure du numérique /. Paris: Éditions du Cercle de la librairie.
- Monte, V. D. (2007, 1 janvier). Le fonds chinois de la bibliothèque municipale de Lyon. [Text]. Repéré à <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-03-0062-011>
- ascal-Moussellard, O. (2009, 5 décembre). Lyon se livre à Google. Télérama. Repéré à <https://www.telerama.fr/livre/lyon-se-livre-a-google,50031.php>
- Azémard, G. (2013). 100 Notions pour le crossmédia et le transmédia. PARIS: Les Éditions de l'Immatériel. Repéré à <https://www.eyrolles.com/Informatique/Livre/100-notions-pour-le-crossmedia-et-le-transmedia-9791091636001/>
- Roche, F., & Saby, F. (Éds). (2013). L'avenir des bibliothèques, l'exemple des bibliothèques universitaires. Villeurbanne: Presses de l'ENSSIB.
- Annick, P, & Danielle, L.(2001) L'Institut franco-chinois de Lyon 里昂中法学院今与昔, Lyon,.
- Wei,W. (2014). Les étudiants de l'Institut franco-chinois de lyon 1921-1950 et 1980-2008 | Académie de Géopolitique de Paris. Université Paris Sorbonne, Paris. Repéré à <https://www.academiegeopolitiquedeparis.com/en/les-etudiants-de-linstitut-franco-chinois-de-lyon-1921-1950-et-1980-2008/>
- Rapport d'activité 2018. (n.d.). Repéré à <https://www.bm-lyon.fr/rapports-d-activite/rapport-d-activite-2018/>
- Bats, R., & Hulvey, M. (2017). 3. Coopération internationale et fonds patrimoniaux : L'exemple de la bibliothèque municipale de Lyon. Presses de l'enssib. Villeurbanne: Presses de l'enssib. <https://doi.org/10.4000/books.pressesenssib.472>
- Marian, L. 2016. « Le Cerl, une communauté autour des fonds anciens ». Arabesques, no 82 (avril): 18-19. <https://doi.org/10.35562/arabesques.700>.
- Bernard, M. (2011). « Les manuscrits médiévaux, du trésor à l'usage : description et signalement pour les publics diversifiés des bibliothèques numériques. Réflexions à partir d'un ensemble de manuscrits de la bibliothèque municipale de Lyon. », 125.
- Miribel, M. de. (2013). 2. La place de la médiation dans les missions d'une bibliothèque. Bibliothèques, 24-35. <https://doi.org/10/gqqhcx>
- Domis, F. (2013). Culturethèque, éditorialiser et diffuser une médiathèque numérique pour l'Institut français du Japon et son réseau. Mémoire de stage pour l'obtention du Master à l'ENSSIB.

Florent, V. (2014). L'Institut franco-chinois de Lyon ou la fabrique du Chinois moderne. Transtext(e)s Transcultures. <https://doi.org/10/gqghdp>

Sitographie

La collection jésuite des Fontaines. (n.d.). Repéré à <https://www.bm-lyon.fr/nos-blogs/la-collection-jesuite-des-fontaines/>

L'Institut Franco-Chinois—Université Franco-Chinoise. (n.d.). Repéré à <http://www.institut-franco-chinois-lyon.com/>

Nouvel Institut Franco-Chinois. (n.d.). Nouvel Institut Franco-Chinois. Repéré à <https://www.nifc.fr/zh-hans/>

WorldCat: The world's most comprehensive database of library collections | OCLC. (n.d.). Repéré à <https://www.oclc.org/zh-Hans/worldcat.html>

CERL Thesaurus [CERL]. (n.d.). Repéré à https://www.cerl.org/resources/cerl_thesaurus/main

Patrimoines Partagés ». s. d. BnF - Site institutionnel. <https://www.bnf.fr/fr/patrimoines-partages->

Culture pour tous. s. d. Culture pour tous. <https://www.culturepourtous.ca>.

Bibliothèque municipale de Lyon [CERL]. s. d. https://www.cerl.org/resources/hpb/content/bibliotheque_municipale_de_lyon.

Liste des abréviations

BML : Bibliothèque municipale de Lyon

IFCL : l'Institut franco-chinois de Lyon

BnF : Bibliothèque nationale de France

CERL: Consortium of European Research Libraries

OCLC : l'Online Computer Library Center

CCFr : le catalogue collectif en France

BnC : Bibliothèque nationale de Chine

Annexes

Annexe 1 : Charte de coopération culturelle #4 2017-2020



Annexe 3 : contrat de mariage à durée déterminée avec Google

Page
1 sur 16



VILLE DE LYON

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES
pour la numérisation et la mise en ligne sur Internet du fonds
ancien de la Bibliothèque municipale de Lyon

Entre :

La Ville de Lyon, dont le siège social est 1, place de la Comédie, 69001 Lyon, représentée par son maire en exercice, Monsieur Gérard COLLOMB, dûment autorisé aux fins des présentes par la délibération du conseil municipal n° ~~2007~~¹⁴⁴⁷ du 11 juillet 2008, envoyée en préfecture le *11 juillet 2008*.

Désignée ci-après par « La Ville de Lyon » ou « la BML », d'une part

Et

La société SCANNING SOLUTIONS, SARL au capital de 8 000 €, dont le siège social est 10 Place Charles Béraudier, 69428 Lyon Cedex 03, immatriculée au RCS de LYON sous le numéro B 495 245 821, représentée par son gérant monsieur John Thomas HERLIHY.

Et

La société Google Ireland Limited, société de droit irlandais dont le siège social est à Gordon House Barrow Street Dublin 4 Ireland, immatriculée au registre irlandais des sociétés sous le n° 36 80 47, représentée par son directeur, monsieur Graham Law.

Constituées en groupement solidaire,

Ci-après désignées « le titulaire », d'autre part.



GC

PREAMBULE

La Ville de Lyon détient 1.342.000 documents patrimoniaux, soit l'un des fonds les plus importants en France. Ce fonds est un témoignage précieux non seulement de la période où Lyon était une capitale européenne de l'édition mais aussi des divers aspects de l'édition occidentale durant plusieurs siècles.

A une époque où les grandes bibliothèques patrimoniales mettent en œuvre rapidement de vastes programmes de numérisation et où se dessinent de ce fait, à l'échelle mondiale, un nouveau paysage de la mémoire documentaire et culturelle, la bibliothèque municipale de Lyon se doit, elle aussi, d'affirmer une ambition en la matière.

C'est pourquoi la Ville de Lyon a décidé de confier à un titulaire la numérisation et la mise en ligne des fichiers numériques qu'il aura produits de telle manière que le plus large public puisse y accéder, gratuitement, via Internet et les consulter.

Le présent marché a pour objet de définir les obligations réciproques des parties afin de :

- Numériser en mode image et en mode texte une partie significative des collections d'ouvrages libres de droit du fonds ancien de la bibliothèque municipale de Lyon située dans le quartier de la Part Dieu et utiliser les fichiers numériques ainsi obtenus, d'une part, à des fins de conservation (ces fichiers constitueront des doubles numériques qui éviteront la plupart du temps d'utiliser les exemplaires originaux) et, d'autre part, à des fins de diffusion via Internet (en fonction des moyens de diffusion qu'elle pourra progressivement mettre en œuvre par elle-même ou dans le cadre de partenariats).
- Rendre les ouvrages imprimés numérisés immédiatement consultables via Internet, librement, gratuitement et le plus largement possible. Donner une visibilité mondiale à la collection numérique de la bibliothèque municipale de Lyon, tout en affirmant l'unité et l'identité de cette collection.

TITRE I – ORGANISATION GENERALE DE LA PRESTATION DE NUMERISATION

Article 1 – Nature des ouvrages imprimés à numériser

Les ouvrages imprimés concernés par la numérisation sont sélectionnés par la bibliothèque municipale de Lyon (BML). La sélection comprendra exclusivement des ouvrages imprimés (et non des périodiques ou des manuscrits) appartenant aux collections de la Bibliothèque de la Part-Dieu, publiés antérieurement au 20^{ème} siècle et libres de droit.

La Ville de Lyon s'engage à exclure les ouvrages imprimés qui ne seraient pas tombés dans le domaine public.



GC

Annexe 4 : formulaire de demande (individu)

▶ Prêt entre bibliothèques

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

Civilité

Nom * Prénom

Adresse *

Ville * Code postal * Pays *

Téléphone *

Mail Mail (confirmation)

Votre demande

Vous souhaitez
|
 Le prêt d'un document
 la reproduction d'un document

Localisation du document

Connaissez-vous la localisation du document ? oui non

Informations complémentaires

Remarques

Je m'engage à respecter les [conditions d'utilisation](#). *

Annexe 4 : formulaire de demande (institution)

▶ Prêt entre bibliothèques

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

Civilité

Nom * Prénom

Adresse *

Ville * Code postal * Pays *

Téléphone *

Mail Mail (confirmation)

Votre demande

Vous souhaitez

Le prêt d'un document

la reproduction d'un document

Informations complémentaires

Remarques

Le document doit être consulté dans la bibliothèque et rendu dans l'état emprunté. *

Annexe 5 : Catalogue des manuscrits et des archives.(chercher “information” comme exemple)



Bibliothèque
de Lyon

Recherche

simple

Langue d'interface: Français ▼

320 Résultats de recherche

page 1 de 16

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 >>>

Accueil

Explorer

Inventaires d'archives

Producteurs

Aide

- 1) Fonds Chronique sociale > Association lyonnaise Chronique sociale de France (CSF) > Dossiers documentaires > Divers
Documents du Service Information aux étrangers
- 2) Archives de l'AGEL-UNEF > Archives de l'AGEL-UNEF - Documents du Bureau national de l'UNEF > Bureau national de l'UNEF : documents nationaux et internationaux > Publications
UNEF-Information
- 3) Inventaire du fonds Edouard Herriot > Fonds Edouard Herriot > TRAVAUX > Articles
« Tribune libre » de L'Information financière, économique, politique
- 4) Archives de l'AGEL-UNEF > Archives de l'AGEL-UNEF - Autres documents > Journaux et revues > Périodiques petit format B
B.I.R.S - Bulletin d'information radical-socialiste
- 5) Archives de l'AGEL-UNEF > Archives de l'AGEL-UNEF - Autres documents > Journaux et revues > Périodiques petit format B-5
Revue militaire d'information
- 6) Archives de l'AGEL-UNEF > Archives de l'AGEL-UNEF - Autres documents > Journaux et revues > Périodiques grand format L-5
L'Information politique économique et financière
- 7) Fonds Léon Vallias, 1879-1956 > Fonds Vallias, 19e-20e siècle > Carrière > Conférencier > Musique vivante, 1922-1947 > Musique Vivante II, 1925-1930
Notice d'information sur Emile Goué
- 8) Fonds Léon Vallias, 1879-1956 > Fonds Vallias, 19e-20e siècle > Dossiers de documentation > Articles, journaux, coupures de presse > Journaux et articles divers, 1909-1960
L'Information musicale, n° 129, Z21/0/1943
- 9) Fonds Léon Vallias, 1879-1956 > Fonds Vallias, 19e-20e siècle > Carrière > Conférencier > Musique vivante, 1922-1947 > Musique Vivante II, 1925-1930
Notice d'information sur Emile Goué
- 10) Fonds Léon Vallias, 1879-1956 > Fonds Vallias, 19e-20e siècle > Dossiers de documentation > Articles, journaux, coupures de presse > Journaux et articles divers, 1909-1960
L'Information musicale, n° 129, Z21/0/1943
- 11) Fonds Léon Vallias, 1879-1956 > Fonds Vallias, 19e-20e siècle > Carrière > Conférencier > Musique vivante, 1922-1947 > Musique Vivante II, 1925-1930
Notice d'information sur Emile Goué
- 12) Fonds Léon Vallias, 1879-1956 > Fonds Vallias, 19e-20e siècle > Dossiers de documentation > Articles, journaux, coupures de presse > Journaux et articles divers, 1909-1960
L'Information musicale, n° 129, Z21/0/1943
- 13) Fonds Léon Vallias, 1879-1956 > Fonds Vallias, 19e-20e siècle > Carrière > Conférencier > Musique vivante, 1922-1947 > Musique Vivante II, 1925-1930
Notice d'information sur Emile Goué
- 14) Fonds Léon Vallias, 1879-1956 > Fonds Vallias, 19e-20e siècle > Dossiers de documentation > Articles, journaux, coupures de presse > Journaux et articles divers, 1909-1960
L'Information musicale, n° 129, Z21/0/1943
- 15) Inventaire des archives du Syndicat du livre de Lyon > Inventaire des archives du Syndicat du livre de Lyon > Périodiques
Matériel d'information - Comité international des travailleurs révolutionnaires du livre
- 16) Inventaire des archives du Syndicat du livre de Lyon > Inventaire des archives du Syndicat du livre de Lyon > Périodiques
Matériel d'information - Comité international des travailleurs révolutionnaires du livre
- 17) Fonds Léon Vallias, 1879-1956 > Fonds Vallias, 19e-20e siècle > Carrière > Conférencier > Musique vivante, 1922-1947 > Musique Vivante II, 1925-1930
Notice d'information sur Emile Goué

Annexe 6 : Périodiques du fonds chinois (avant 1949)

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z	
▶ A	
<u>Index alphabétique</u>	
Cote :	CH PER 01500
Titre :	<i>Académie diplomatique internationale, séances et travaux</i>
Responsable de la publication :	Académie diplomatique internationale
Lieu d'édition :	Paris
Éditeur :	Académie diplomatique internationale
Périodicité :	Trimestriel
Langue :	Français
Description :	Travaux sur les affaires diplomatiques internationales
Coll. BML :	1928 : Tome II. (janv.-mars)
Format :	27 cm
Cote :	CH PER 01498
Titre :	<i>Agence Chekiaï (Bulletin)</i>
Responsable de la publication :	Agence télégraphique chinoise
Lieu d'édition :	Genève
Éditeur :	Agence télégraphique chinoise
Périodicité :	Bimensuel (1 ^{er} , 15)
Langue :	Français
Description :	Informations sur la Chine, notamment sur les relations sino-japonaises, les événements historiques, politiques, les faits de la société... Ex : « La session plénière des comités centraux du Kuomintang ses travaux - ses résultats. » - Série III, bulletin n° 5. « Un document intéressant sur la contrebande japonaise en Chine du nord. » - Série III, bulletin n° 6/7. « Les efforts de la Chine pour supprimer l'opium. » - Série III, bulletin n° 10.
Coll. BML :	1936 : Série II : n° 19 (déc.) 1937 : Série III : n° 1-8, 10-12 (janv.-avril, mai-juin) + 1 annexe du n° 6/7 1940 : n° 583 (déc.) + 1 numéro inconnu. Changement de système de numérotation.
Format :	28 cm
Cote :	CH PER 01491
Titre :	<i>Agence internationale d'information</i>
Responsable de la publication :	Société : « Paix et démocratie »
Lieu d'édition :	Paris
Périodicité :	Mensuel
Langue :	Français
Description :	Bulletin d'informations internationales de tous ordres. Quelques-uns des articles concernant la Chine : « Les victimes chinoises de la guerre. » - n° du 24/05/1939, « La question de Tientsin » - n° du 22/06/1939
Coll. BML :	1938 : 23 mars (bulletin spécial) 1939 : 24 mai, 22 juin.
Format :	31 cm
Cote :	CH PER 01323
Titre :	安徽實業雜誌
Titre (pinyin) :	Anhui shi ye za zhi

Annexe 7 : «Ouvrages en langue chinoise de l'institut franco-chinois de Lyon. , 1921-1946»



Annexe 8 : le résultat de chercher le Fonds chinois dans CCFr

Notice 1 sur 1

Fonds chinois

Base patrimoine
12091 notices

Mise à jour : 29/07/2020 16:49:44

Période des documents

1900 - 2000

Volume total du fonds

50 625 unité(s)

Type(s) de fonds

Fonds spécialisé

Permalien

<https://ccfr.bnf.fr/portailccfr/ark:/06871/003221>

Lyon - Bibliothèque municipale.
Lyon, Rhône

Description du contenu

Fonds qui concerne la Chine du 20ème siècle : la part originelle de ce fonds a été constituée à Lyon par des Chinois. Ce fonds est riche de documents sur la littérature chinoise du 20ème siècle, il contient en outre de nombreux ouvrages et périodiques constitutifs des mouvements d'idées qui ont amené la Révolution communiste de 1949. Il contient également une partie d'ouvrages classiques.

Plus ▾

Accès et catalogues

Possibilités de prêt
Catalogue(s) et inventaire(s)

Consultation sur place
Catalogue du fonds de l'Institut franco-chinois, édité grâce à la fondation Chiang-Ching-Kuo.

Catalogues non commercialisés de diverses sous-collections du fonds.

Plus ▾

Historique et constitution

Historique

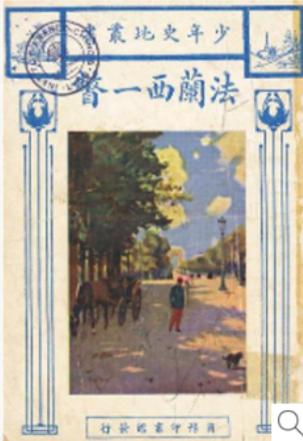
L'Institut franco-chinois a accueilli pendant 25 ans des étudiants dans le but de former une élite chinoise aux sciences occidentales. Sa bibliothèque se trouve aujourd'hui à la B.M. de Lyon où elle est régulièrement alimentée par des dons de particuliers et d'institutions. En 1983 et en 1995 la République populaire de Chine a offert plusieurs...

Plus ▾

Informations complémentaires

Nom du responsable du fonds
Référence(s) bibliographique(s)

Jean-Louis Bouilly
Gérard Corneloup, 'La Bibliothèque municipale de Lyon', dans Patrimoine des bibliothèques de France, t. 5, p. 132-149.



Fonds chinois

Annexe 9 : le poster d'exposition Canton en 2019

Canton à travers les collections
chinoises de la
Bibliothèque municipale
de Lyon



The poster features a central illustration of a traditional Chinese pagoda with multiple tiers and a pointed roof. To the right of the pagoda is a large, stylized oval frame containing the Chinese characters '進步的廣州市' (Progressive Guangzhou City) written in red calligraphy. The entire illustration is set against a light, aged paper background with decorative floral and scrollwork borders. Above the pagoda, the words 'PROGRESSIVE CANTON' are written in a bold, sans-serif font within a decorative banner.

Exposition à la **Mairie Annexe du Vieux-Lyon**, 5 place du Petit Collège :
du **4 au 16 février 2019**, du lundi au vendredi : 9h30 - 12h15, 13h30 - 18h. Samedi : 9h30 - 12h.

Trois conférences seront proposées à 18h les :
lundi 4/02 : Alain LABAT, La ville de Canton
mardi 12/02 : Jean AGNES, Les missions de la Chambre de Commerce
jeudi 14/02 : Olivier BIALAIS, Le fonds chinois de la BML et l'Institut franco-chinois

Annexe 10 : Les chiffres sur collections patrimoniales par Rapport d'activité 2018

Les collections patrimoniales

Collections	TOTAL - estimation 2018
LIVRES	
Fonds ancien (salle du fonds ancien)	9 413
Collection des Fontaines*	297 522
Fonds ancien général (silo ancien, réserve)	390 000
Manuscrits	14 533
Fonds chinois	61 000
Fonds Chomarat	83 554
Lumière	272
Ecole de Tissage	11 137
Dépôt légal	519 595
Chronique Sociale	20 000
Fonds Boiron	3 178
Images	10 744
TOTAL fonds patrimonial livres	1 420 948
AUTRES DOCUMENTS (silo ancien, réserve)	
Photos	673 435
Estampes anciennes	203 547
Cartes et plans	616
Cartes postales	97 032
Autres	668
Partition musicale (fonds Orgeret)	150 000
Disques	114 047
Total autres documents	1 239 345
Total / estimation des collections patrimoniales	2 660 293

Les acquisitions patrimoniales

	Dépôt Légal	Fonds ancien	Arts	Total
livres et brochures traités en monographies	6 667	2 576	5 livres d'artistes	9 248
brochures et imprimés traités en recueils	6 077			6 077
périodiques	2 400 titres courants	95		2 495
documents graphiques	0	911	188	1 099
cartes postales	0	134		134
Affiches	110	5		115
cartes et plans	13			13
Partitions musicales	1	4		5
manuscrits		52	13	65
photos				
objets				
documents d'archives		750		750
enregistrement sonore		1 140		1 140
TOTAL	15 368	5 667	206	21 141